



CÉCILE TRAVERS

Archéologue spécialiste des jardins (Archéoverde)

Méréville : étude archéologique d'un jardin anglo-chinois de la fin du XVIII^e siècle

LE CONTEXTE

Le domaine de Méréville hier et aujourd'hui

Le domaine départemental de Méréville se situe au sud de Paris dans le département de l'Essonne. Ce parc d'une centaine d'hectares (dont 30 ha où se concentraient les fabriques¹) a été créé et conçu entre 1784 et 1794 par l'architecte François-Joseph Bélanger, puis par le peintre Hubert Robert pour le compte de Jean-Joseph de Laborde, commanditaire fortuné et grand amateur de jardins. La composition de ce parc à fabriques de style « anglo-chinois », dit aussi « pittoresque », est caractéristique de la fin du XVIII^e siècle. Elle rompt avec l'idéal du jardin régulier et classique, appelé plus tard « jardin à la française », qui prévalait depuis le XVII^e siècle. Composé comme un tableau articulé autour de scènes que l'on découvre au fil d'une promenade par des chemins sinueux, le jardin est un hommage à une nature idéalisée et magnifiée. L'eau est l'un des fils conducteurs de la promenade et de la composition du jardin de Méréville. Omniprésente visuellement par ses jeux de miroirs, ses effets de lumière, elle l'est également par ses effets sonores (fig. 1).

Les enjeux de la restauration du jardin

Après une longue période d'abandon depuis la fin du XIX^e siècle, très endommagé au XX^e siècle par une exploitation forestière, le jardin a été acquis par le département de l'Essonne à la fin de l'année 2000. Après deux premières



Fig. 1 > *La scène de la grande cascade*, Peintre peignant le pont en bois du parc de Méréville, peinture à l'huile d'Hubert Robert (1733-1808). Nationalmuseum, Stockholm, NM2795 (© Wikimedia Commons).

campagnes de travaux d'urgence et de sécurisation, il fait désormais l'objet d'études en vue d'un projet de restauration. Étant donné l'importance de l'eau dans ce jardin, la remise en état du réseau hydraulique et de ses composantes (cascades, ponts, îles, promenades le long des berges...) a été considérée comme l'une des priorités du projet de restauration. Le jardin bénéficiant d'une double protection, patrimoniale et environnementale, le projet était de restituer les scènes historiques liées à l'eau en intégrant les questions de préservation, de diversification et de valorisation des milieux naturels.

Avant les travaux, retrouver les traces des dispositifs du XVIII^e siècle grâce à l'archéologie

Afin de formuler des propositions de restauration des composantes du jardin, il était nécessaire de s'appuyer sur les traces et les vestiges encore présents en élévation et dans le sous-sol, et de les confronter aux sources documentaires existantes². C'est là que l'archéologie des jardins entre en jeu. Bien que son matériau le plus visible, l'élément végétal, soit périssable et renouvelable, un jardin est une construction humaine qui a un impact sur le sous-sol et qui varie dans le temps et dans l'espace. Il constitue donc indéniablement un objet d'étude pour l'archéologie. Travaux de terrassement et de nivellement, plantation et entretien des végétaux, installation de

réseaux hydrauliques, travaux de maçonnerie (etc.), ces gestes techniques laissent des traces au sein des sédiments. En allant au contact de ces traces, en les étudiant et en les confrontant aux informations historiques, l'archéologie peut apporter des éléments de connaissance sur les conditions de mise en œuvre du jardin et sur son évolution au cours du temps, et ainsi apporter des éléments concrets, tangibles, pour nourrir le projet de restauration et, si besoin, lui donner une légitimité historique.

Les questions posées à l'archéologie

À Méréville, l'analyse des plans et des sources d'archives montre qu'en quelques années le site a radicalement changé de physionomie, tant au niveau de sa topographique que de son réseau hydrographique. En 1781, le fond de vallée est traversé du sud au nord par une rivière au cours rectiligne, la Juine, bordée d'un côté par un jardin régulier s'étendant au pied du château, agrémenté de terrasses et de bassins rectangulaires, et de l'autre par une vaste zone humide constituée de tourbières et de prairies marécageuses (fig. 2). Cinq ans plus tard, c'est un vaste parc irrégulier traversé par une rivière tortueuse, agrémenté de lacs, de cascades et planté de milliers d'arbres exotiques qui s'étend au pied du château. L'un des enjeux de notre intervention était de comprendre comment Bélanger et Robert s'y sont pris techniquement pour que le projet réussisse. Grâce à une version très détaillée du plan cadastral de 1831 conservée au service du cadastre d'Étampes, sur lequel figurent non seulement le tracé de la Juine, le château et les fabriques, mais aussi les grottes, les enrochements, les ponts, les chemins, le relief, et toute une gamme de renseignements sur les végétaux, les sondages ont pu être implantés au plus près des éléments recherchés. Il s'agissait de localiser les aménagements historiques dont la lisibilité s'était perdue (berges du Grand Lac, du Petit Lac, ponts, allées), comprendre la façon dont les structures hydrauliques avaient été intégrées dans l'environnement hydrogéologique de l'époque, diagnostiquer leur état de conservation, les caractériser d'un point de vue fonctionnel, technique et esthétique, et identifier d'éventuelles restaurations ou des états successifs. Vingt-quatre sondages ont été pratiqués en différents points du site (fig. 3).

Une campagne de sondages un peu particulière, les pieds dans l'eau...

Éclairer ces questions impliquait de réaliser des coupes en travers des berges des cours d'eau, dans l'emprise des anciens lacs et sur des piles de ponts directement dans le lit de la rivière. Nous avons fait appel à une entreprise spécialisée dans les travaux en milieux humides (la SMAE), qui est venue poser des palplanches – parois métalliques emboîtables – afin de mettre hors d'eau les zones de berge à sonder. Ensuite, les sondages ont



Fig. 2 > L'évolution de l'environnement du château de Méréville entre 1781 et 1785-1786, à gauche : plan d'intendance de St Perre et de Méréville, 1781, détail, AD Essonne, C35/21 (© conseil départemental de l'Essonne) ; à droite : plan aquarellé attribué à François-Joseph Bélanger (1744-1818), détail, Wallraf-Richartz-Museum & Fondation Corboud, Cologne, B 47 (© Wallraf-Richartz-Museum).



Fig. 3 ▸ Localisation des sondages archéologiques réalisés en 2014 et 2015 (© Cécile Travers-Archéoverde).

été pompés en continu afin de permettre les observations archéologiques. Les choses furent un peu plus compliquées pour tenter de retrouver les traces d'un hypothétique ouvrage de séparation entre la Juine et le Grand Lac. La zone d'intervention, semi-aquatique, n'était pas des plus aisées à appréhender. Dans un premier temps, le terrain a été défriché pour permettre l'accès à la mini-pelle. Ensuite, pour des raisons de sécurité, les palplanches métalliques ont été posées en caisson, ce qui limitait l'accessibilité de l'engin et par conséquent la possibilité de faire des sondages profonds. De plus, les sédiments étant gorgés d'eau et instables, nous avons dû nous tenir à l'extérieur du dispositif de mise hors d'eau pour travailler, ce qui a limité nos observations. Celles-ci, faites à distance donc, ont néanmoins permis d'élaborer quelques hypothèses.

LES RÉSULTATS

Les berges de la Juine, du Grand Lac, du Petit Lac et de la Rivière anglaise

Les données archéologiques recueillies sur le pourtour du Grand Lac, du Petit Lac et sur les berges de la Juine, bien que partielles et lacunaires, ont retrouvé ponctuellement leur tracé originel, éclairant les intentions techniques et esthétiques des concepteurs du XVIII^e siècle. Les cuvettes des deux lacs ainsi que le lit de la nouvelle rivière ont été creusés directement dans la tourbe qui constituait alors le substrat de la vallée. Nous n'avons pas retrouvé de trace évidente de la présence d'un fond aménagé. Il est probable que ces structures n'en ont jamais reçu. En effet, une fois gorgée d'eau, la tourbe pouvait constituer un fond parfaitement étanche. Ces structures hydrauliques étaient bordées par des maçonneries de pierres sèches en pan incliné qui servaient à soutenir le terrain environnant et à éviter l'affouillement des rives, mais qui n'étaient pas destinées à être vues. Des végétaux pouvaient sans doute venir s'y implanter afin de garantir l'effet de berge naturelle recherché par les concepteurs du parc, adeptes du nouveau style à la mode. Selon les endroits, ces maçonneries ont été doublées ou non d'un corroi d'étanchéité en argile (fig. 4). Ce traitement technique différencié – murs perméables/murs étanches – n'est pas le fait du hasard. Il témoigne d'une véritable réflexion menée en amont sur la façon de gérer l'eau présente sur le site (fig. 5). Aux endroits où nous les avons observés, les murs nord et sud du Grand Lac ainsi que ceux de la Juine en amont du Grand Lac comportent un corroi d'argile. Dans cette partie amont du parc, il était indispensable d'avoir des berges étanches, d'une part pour conserver les structures hydrauliques en eau afin qu'elles assurent leur rôle de miroir, et d'autre part pour que l'eau n'imbibe pas les terrains environnants. À l'inverse, les murs de berge est du Grand Lac et sud du Petit Lac, situés au pied du coteau est, n'en comportent pas. À cet endroit, les berges devaient être perméables pour laisser passer les écoulements souterrains gravitaires³, et ainsi les récupérer afin de supplémenter les deux lacs en eau, mais aussi pour éviter de trop fortes pressions à l'arrière des maçonneries. Les murs de la rivière, observés en aval du Grand Lac au niveau de la Grande Prairie ne comportent quant à eux pas de corroi d'étanchéité. Ils ont donc été conçus pour être perméables. Dans ce cas, il s'agissait vraisemblablement de permettre l'évacuation des eaux de drainage circulant au sein du remblai drainant répandu à la surface de la tourbe décapée du fond de vallée (cf. *infra*). Quant à la Rivière anglaise, petit cours d'eau artificiel alimenté par les eaux de la Grande Cascade et du Petit Lac, qui ramenait l'eau à la Juine en serpentant dans la partie nord-est du parc, les documents d'archives laissent penser qu'elle comportait des murs et un fond pavé. L'unique sondage pratiqué en travers de l'une de ses berges en 2015 n'a rien révélé de tel. Ces éléments ont-ils été démantelés lors des curages successifs du cours d'eau ? Il conviendrait de réaliser d'autres sondages pour éclairer cette question.

L'hypothétique « digue » du Grand Lac

Le Grand Lac étant en communication directe avec la rivière, se posait la question de l'existence d'un aménagement historique – digue, piège à vase ? – destiné à retenir les particules fines – limons, argiles – transportées par la rivière, afin qu'elles ne se déposent pas dans le lac et le comblent rapidement. Cette hypothèse était étayée par la présence, sur le plan cadastral de 1831, d'une ligne continue faisant la séparation entre les deux structures. Malgré la difficulté à

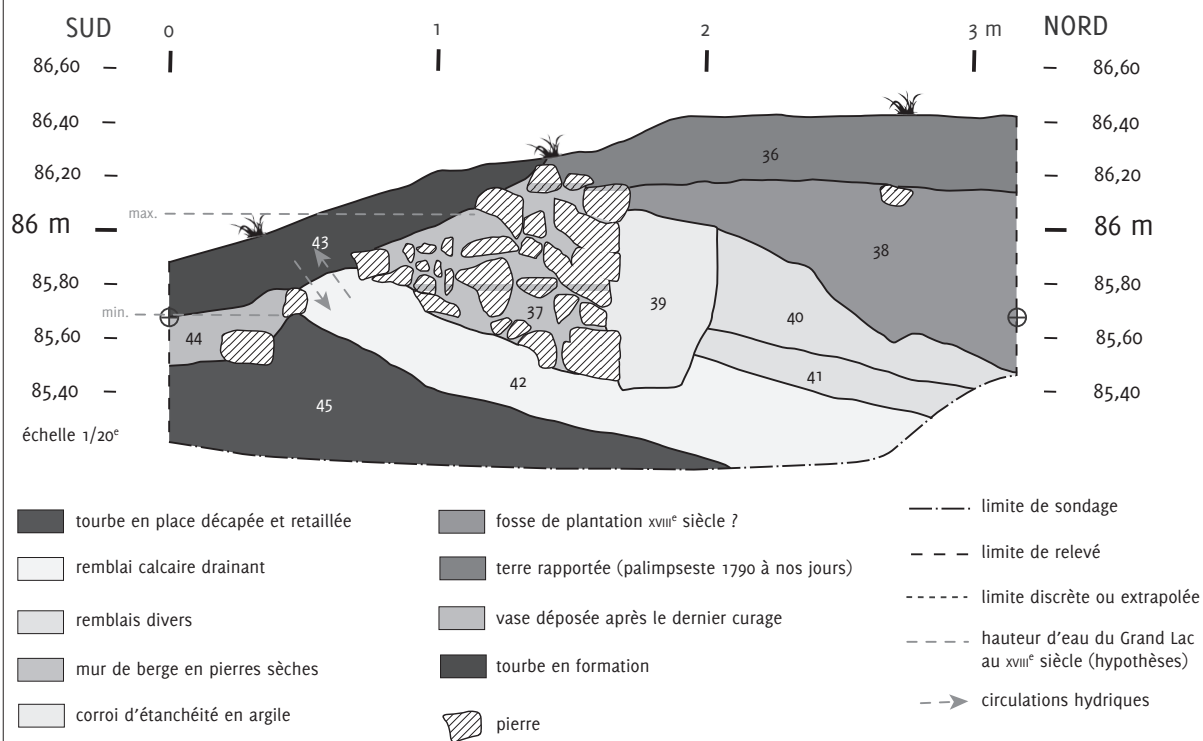
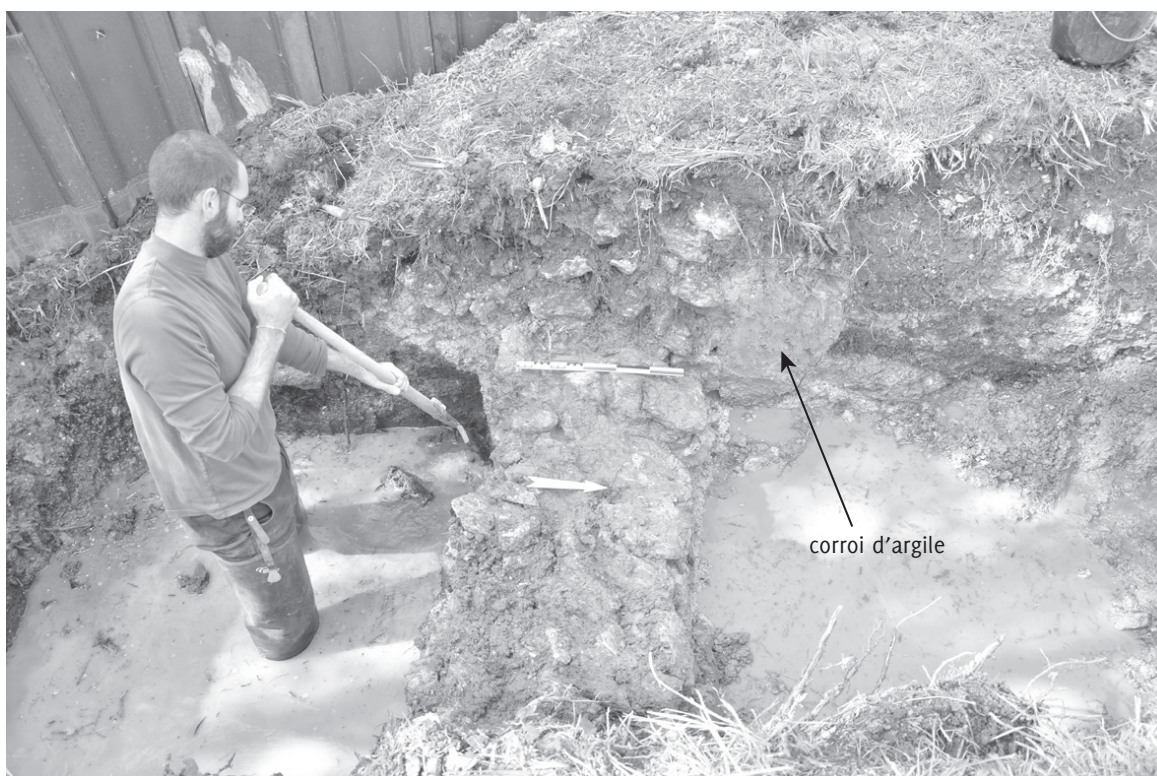


Fig. 4 > Coupe stratigraphique de la berge nord du Grand Lac de Méréville (© Cécile Travers-Archéoverde).

intervenir dans ce secteur semi-aquatique (cf. *supra*), quelques données archéologiques permettent toutefois d'avancer l'hypothèse d'un cordon de tourbe laissé en place lors du creusement du lit de la rivière et de la cuvette du Grand Lac, afin de faire la séparation entre les deux plans d'eau, et ainsi permettre une alimentation du Grand Lac par surverse, tout en empêchant les particules fines transportées par la rivière de passer dans le lac. Afin de confirmer cette hypothèse, et si, dans un proche avenir le Grand Lac venait à être curé, il s'agira d'être particulièrement attentif au modelé de la tourbe dans ce secteur.

La rivière souterraine

En 1786, les sources historiques décrivent un projet de rivière souterraine destinée à amener l'eau du Grand Lac jusqu'au Grand Rocher (ou Grande Cascade). À l'époque, deux solutions sont envisagées : un certain Morry propose un canal découvert, maçonné au fond et sur les côtés avec un mortier à la chaux de Senonches⁴, et étanchéifié à l'argile, tandis que :

[...] L'avis d'André est de faire le fond de la rivière de 3 pouces de glaise et le pavé en chaux et ciment, les deux côtés de madriers de bois ou planches avec quelques pieux pour clouter ces planches pour les assujettir, de couvrir aussi cette rivière en planches et de mettre 4 pouces de bonne terre dessus pour y semer du gazon. L'avis d'André est moins dispendieux [...].⁵

C'est donc sa proposition qui est retenue et exécutée. Cette rivière servait à alimenter l'aqueduc par simple gravité. Quelques sources permettent de supposer qu'à son arrivée au Grand Rocher l'eau était forcée par un système de conduites en bois et d'auges souterraines qui permettait de l'élever au niveau de la chute. Mais faute de données archéologiques complémentaires, nous devons malheureusement nous résoudre à n'avoir qu'une vision très floue de la façon dont ces éléments s'articulaient techniquement entre eux. Jusqu'en 2015, on pensait que cette rivière correspondait au canal à ciel ouvert et bordé par des murs reliant actuellement le Grand Lac au Petit Lac. Finalement une observation un peu plus attentive d'un plan projet d'aqueduc daté du 29 mars 1788, a permis de comprendre que le double trait rectiligne reliant le Grand Lac dans son état antérieur à 1790 à l'aqueduc amenant l'eau au Grand Rocher depuis le moulin de Semainville situé en amont du village, pouvait être cette rivière souterraine (fig. 6). Restait à valider (ou infirmer) cette hypothèse par le biais de l'archéologie. Un sondage a donc été pratiqué en travers du tracé supposé de cet aménagement. D'après nos observations, cette rivière a bien été creusée et réalisée selon les préconisations techniques d'André, mais il n'en reste que le négatif et quelques matériaux de construction retrouvés épars dans son comblement. En effet, les données de fouille montrent que cette rivière souterraine a servi très peu de temps. Elle a certainement été

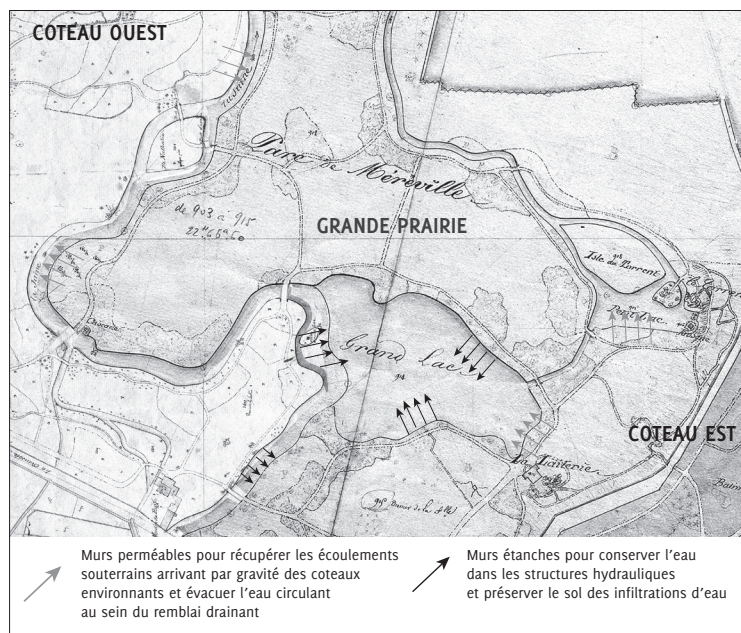


Fig. 5 > Traitement technique différencié des berges des structures hydrauliques, plan cadastral de la commune de Méréville, feuilles C2 et D5 assemblées, 1831, détail, service du cadastre d'Étampes (91) (clichés N. Gouiric, © Cécile Travers-Archéoverde).

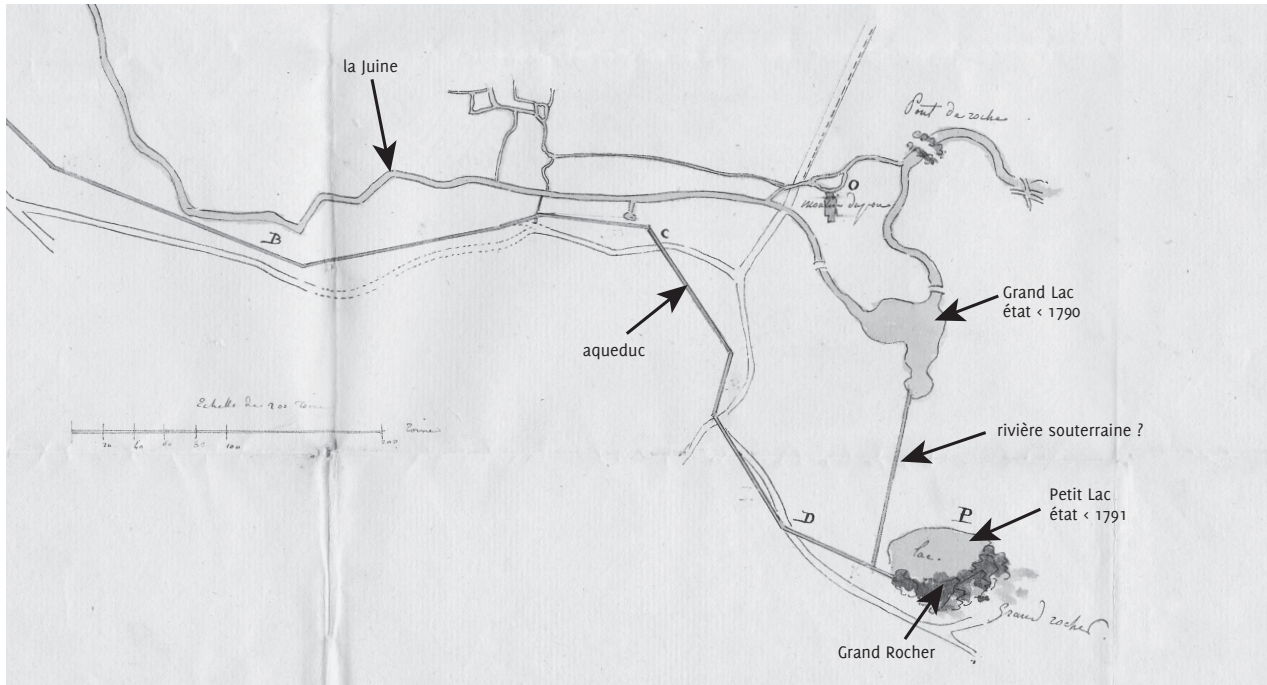


Fig. 6 > Localisation hypothétique de la « rivière souterraine » citée en 1786, plan annexé au procès-verbal de la Maitrise des Eaux et Forêts en date du 29 mars 1788, détail, AD Essonne, B1637 (© conseil départemental de l'Essonne).

démantelée et comblée lors de la troisième phase de travaux (1790-1793), au moment où furent décidés l'agrandissement des deux lacs et leur liaison par le canal qui existe encore aujourd'hui.

Les ponts

Si l'on se fie au plan cadastral de 1831, il y avait dix-huit ponts dans le parc de Méréville. Certains, comme le pont des Roches, le pont d'Acajou ou celui aux Boules d'Or, étaient des éléments remarquables et sont cités dans les sources, mais la plupart ne sont jamais décrits et n'étaient probablement que de simples passerelles en bois au XVIII^e siècle. Les ponts étudiés en 2014-2015, représentés à l'encre noire sur le plan de 1831 – alors que les éléments maçonnés sont toujours signalés en rouge – appartiennent probablement à cette dernière catégorie. Aujourd'hui, le pont dit du Petit Lac, franchissant le canal maçonné reliant le Grand Lac au Petit Lac, et le pont dit du Potager, franchissant la Juine à proximité du potager, ont disparu du paysage. Il s'agissait de retrouver leur emplacement exact et, si possible, de caractériser les modalités techniques et esthétiques des ouvrages d'origine. Pour le pont dit de Cook, il fallait déterminer si les deux culées maçonnées conservées en élévation et son tablier effondré dans le lit de la rivière anglaise, étaient d'origine. De même pour le pont dit Pont Gris, situé à proximité de la scène du Moulin, composé aujourd'hui d'un tablier de traverses de chemin de fer posé sur deux culées maçonnées empiétant largement sur le lit de la rivière. Le fort rétrécissement de la Juine à cet endroit suggérait qu'il remplaçait un pont plus ancien, peut-être une passerelle, d'une portée plus large. De l'analyse archéologique croisée avec l'analyse des mortiers prélevés sur ces ouvrages⁶, il ressort que le pont dit de Cook et celui dit du Petit Lac ont vraisemblablement été construits au début du XIX^e siècle. Ils pourraient dater de l'époque où le Comte de Saint Roman, propriétaire du domaine de 1824



Fig. 7 > Les vestiges des enrochements du pont du Potager (© Cécile Travers-Archéoverde).

à 1844, décida d'ouvrir le parc aux Mérévillois. Cette décision a certainement occasionné des travaux de rénovation préalables, notamment au niveau des ponts et des allées, qui avaient déjà une quarantaine d'années d'existence. Quant au pont dit Pont Gris, qui devait être à l'origine une simple passerelle en bois peinte en gris dont il ne reste aucun vestige, il a été reconstruit aux alentours de 1900 sous la forme d'un pont-digue équipé d'une vanne mobile. Celle-ci était sans doute destinée à augmenter la quantité d'eau passant dans le bras usinier de l'ancien moulin transformé en scierie, et à réguler le débit d'eau entrant dans le parc afin de pouvoir pratiquer les curages réguliers du Grand Lac. Le ralentissement du courant dû à la présence de ce pont-digue a occasionné le dépôt de sédiments fins qui se sont accumulés en amont du pont, conduisant à un envasement progressif des berges et au rétrécissement du lit observé aujourd'hui. Le pont dit du Potager avait quant à lui complètement disparu du paysage. Le décapage archéologique pratiqué en rive gauche de la Juine, à l'endroit où le cadastre de 1831 signalait la présence de ce pont, a permis de mettre au jour un ensemble de gros blocs de calcaire siliceux « artistement » disposés mais non liés (fig. 7), et d'un empierrement large de 4 m (soit 2 toises) remontant en pente vers l'allée du potager. Il s'agit très probablement des enrochements sur lesquels s'appuyait le tablier de la passerelle du XVIII^e siècle et du radier de l'allée qui y menait. Ce pont est encore mentionné sur un plan de 1869. Sa destruction est donc postérieure à cette date et il n'a jamais été remplacé.

Le bassin dit « Piscine des Allemands »

Ce bassin maçonné de forme trapézoïdale, situé sur la portion de rivière faisant la jonction entre le Grand Lac et le Petit Lac (fig. 8), ne figure pas sur le plan cadastral de 1831. Nicole Gouiric n'a par ailleurs relevé aucune mention le concernant dans les sources d'archives du XVIII^e siècle. La légende d'une photographie prise depuis le pont situé entre cet ouvrage et le Grand Lac par



Fig. 8 > Le bassin dit « piscine des Allemands » (© Cécile Travers-Archéoverde).

un certain Charles Heddes en 1874⁷ – « depuis le pont aux écluses » – permet en revanche de savoir que cet ouvrage existe à la fin du XIX^e siècle et qu'on le considère alors fonctionnellement comme une écluse. Nos observations ont permis de comprendre qu'il s'agissait en effet d'un type d'écluse dite « à sas », comportant deux systèmes de vannage – un système en éperon au niveau de la porte amont et un système classique à la porte avale – et qu'à l'origine elle était entièrement étanchéifiée au mortier de tuileau⁸. Mais de quand date-t-elle et surtout quelle était sa fonction dans le schéma hydraulique du parc de Méréville ? Les données mises au jour ne permettent pas de répondre de façon certaine à ces deux questions. S'agissait-il d'un ouvrage de régulation du niveau d'eau dans le Grand Lac et la rivière ? Dans ce cas, un seul dispositif de vannage suffisait. Le fait d'avoir construit une écluse à sas répondait donc à un autre besoin bien précis : ouvrage de décantation pour piéger les particules fines lors de la vidange du Grand Lac et éviter qu'elles ne polluent le Petit Lac et la rivière anglaise, vivier (ou pêcherie) pour garder les poissons lors de cette vidange ? Ou encore, véritable écluse de navigation pour les barques qui faisaient la promenade sur l'eau ? En effet, au XVIII^e siècle, le Grand Lac et le Petit Lac ont été conçus pour être à des niveaux différents⁹. Cette écluse aurait permis aux embarcations de passer d'un plan d'eau à un autre, et ainsi de pouvoir faire la promenade sur l'eau dans les deux sens. La promenade sur la Juine, le Grand Lac et le Petit Lac à l'aide de barques est attestée par l'iconographie et par les sources écrites dès la conception du projet (tableaux d'Hubert Robert) et ce jusqu'à la fin du XIX^e siècle. En 1877, c'est-à-dire à l'époque où l'on est sûr que ce bassin existe en tant qu'écluse, un visiteur du nom de Lansel rapporte en effet que « l'on peut faire le tour du parc en bateau ». D'un point de vue chronologique, le fait que cette écluse ne soit jamais mentionnée dans les sources d'archives du XVIII^e siècle et qu'elle ne figure pas sur le plan cadastral napoléonien, laisse penser qu'elle a été construite après 1831. L'analyse des mortiers semble également conforter cette hypothèse. En effet, bien qu'il soit toujours délicat d'élaborer des hypothèses chronologiques à

partir de leur étude, le mortier de tuileau utilisé dans la construction de cette écluse est très différent de celui issu des couches archéologiques du XVIII^e siècle. Il est en revanche assez similaire au mortier liant les enrochements repérés au niveau du Pont de Cook. Or, d'après nos hypothèses, ce dernier a vraisemblablement été construit au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Ainsi, d'hypothèses en hypothèses, et faute d'éléments plus probants, nous pensons que cette écluse a été construite à l'époque du comte de Saint Roman, sans doute dans le but de perfectionner le circuit hydraulique du parc. Sa fonction exacte reste cependant à préciser.

La canalisation de décharge de la Laiterie

L'observation faite par Philippe Raguin, paysagiste associé au projet de restauration, d'un exutoire de canalisation situé dans le mur de berge est du Grand Lac au droit de la Laiterie, a motivé la réalisation d'une prospection radar afin de rechercher le tracé de cette canalisation et ainsi déterminer l'implantation des sondages qui allaient permettre de l'étudier. Effectuée par le Cabinet Géomexpert, cette prospection a révélé la présence d'une anomalie rectiligne reliant la Laiterie et le Grand Lac, qui, après la fouille, s'est avéré être une canalisation enterrée faisant environ 0,70 m de large et 0,50 m de haut, constituée de deux parois latérales en moellons calcaires grossièrement équarris liés avec un mortier de chaux de couleur blanche, et d'une couverture de dalles calcaires non taillées (fig. 9). Son conduit intérieur, lissé au mortier de tuileau (cf. *supra*), fait 0,24 m de haut sur 0,20 m de large. D'après son orientation, cette canalisation a manifestement un rapport



Fig. 9 › La canalisation de décharge de la Laiterie (© Cécile Travers-Archéoverde).

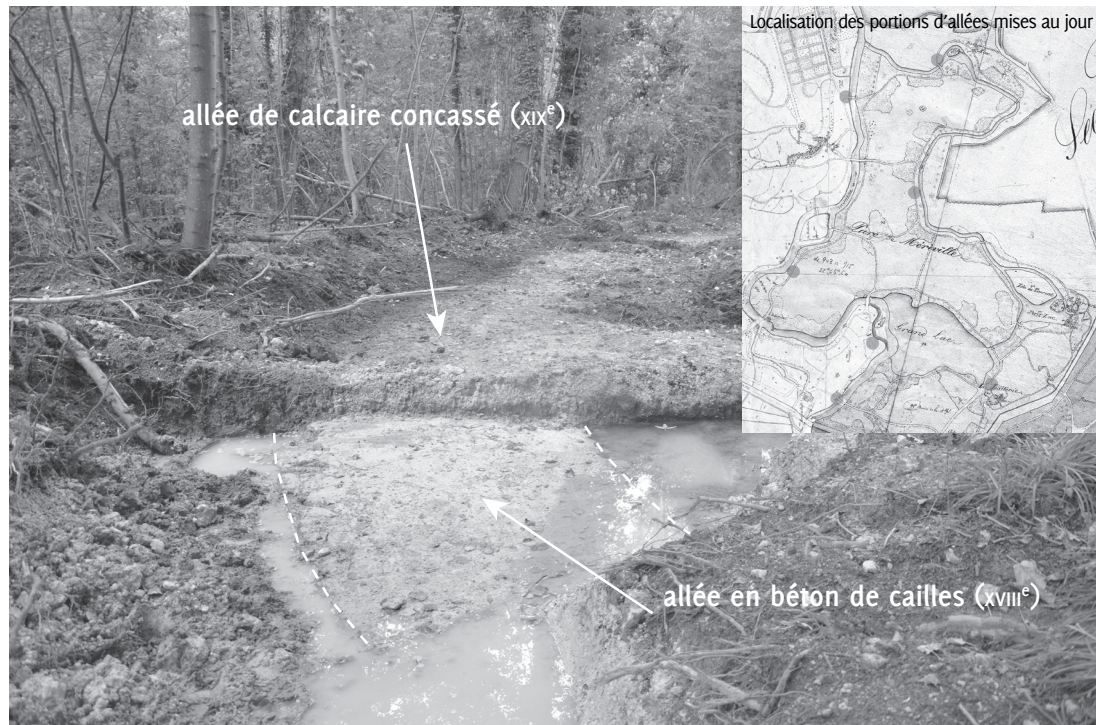


Fig. 10 > Les allées successives menant au pont de Cook (© Cécile Travers-Archéoverde).

avec l'évacuation des eaux de la Laiterie et de sa grotte de fraîcheur¹⁰. Elle pourrait correspondre au prolongement d'une canalisation observée lors des fouilles effectuées devant la Laiterie dans les années 1990¹¹, qui se raccordait au double canal d'évacuation des eaux de la Laiterie situé dans l'angle nord de l'édifice, et envoyant celles-ci en direction de la Grande Cascade. Il est possible que la canalisation mise au jour soit une dérivation destinée à renvoyer les eaux de la Laiterie dans le Grand Lac lorsqu'on ne souhaitait pas faire jouer la Grande Cascade. Le fait que cette canalisation soit étanche signifie qu'il ne s'agit pas d'une pierrée, mais bien d'un aqueduc destiné à conduire de l'eau d'un endroit à un autre avec un minimum de perte. Ainsi son importance pour l'alimentation en eau du Grand Lac n'était sans doute pas anodine.

Les allées

Les campagnes de fouille 2014 et 2015 ont permis de mettre au jour les allées du parc de Méréville à sept endroits différents, et de confirmer que l'ensemble du réseau de circulation originel est toujours en place dans le sous-sol du jardin, quasiment affleurant ou scellé sous les réfections successives. Nous avons aujourd'hui une idée très précise de leur tracé comme de leurs caractéristiques. Au XVIII^e siècle, ces allées étaient constituées d'un radier de blocs calcaires et d'un revêtement en béton de galets de silex pluricentimétriques (appelées « cailloux » ou « cailles »¹² dans les documents), du sable, et de la chaux. Ces allées étaient toutes bombées afin de permettre l'évacuation des eaux de pluie sur les côtés. Nos observations corroborent les données historiques, qui témoignent d'un perfectionnement technique en cours de chantier. En effet, d'après les comptes de la régie étudiés par Nicole Gouiric, en 1787 les allées étaient réalisées avec de la chaux

aérienne simple. C'est le cas pour celle longeant la rive gauche de la Juine, alors qu'en 1788, on employait du « ciment¹³ », autrement dit de la chaux hydraulique naturelle constituant le mortier de toutes les autres allées étudiées. L'usage de ce type de chaux confère au mortier une résistance mécanique supérieure à celle de la chaux aérienne, ce qui était intéressant pour assurer la pérennité des surfaces de circulation soumises aux intempéries et, pour certaines, au poids des voitures. Ces allées en béton de caillles ne font pas toutes la même largeur. On distingue trois ensembles : celles de 1 toise de large, soit environ 2 m, celles de 10 pieds de large, soit environ 3 m, et celles de 2 toises de large, soit environ 4 m. On constate que les allées situées dans le fond de vallée, visibles de loin, et qui ne devaient pas paraître trop petites, sont plus larges que celles qui se trouvaient dans des endroits escarpés ou cachés par la végétation, qui, elles, se découvraient au dernier moment. L'état de conservation de ces allées est très variable. Lorsqu'elles ont été scellées sous des remblais et qu'elles n'ont pas été détruites volontairement, elles sont quasiment intactes. C'est le cas de l'allée longeant la rive gauche de la Rivière anglaise et de l'allée arrivant au Pont de Cook (fig. 10). L'allée longeant la rive gauche de la Juine en amont du Pont Gris a disparu du paysage avant 1831, et n'a jamais été refaite. Elle a subi des dégradations volontaires à l'endroit où nous l'avons recoupée, mais nous ignorons si c'est le cas sur tout son parcours. Les allées longeant les rives gauche et droite de la Juine observées au droit du Grand Lac et en amont de l'île d'Acajou, n'ont jamais été refaites. Elles se situent donc très près de la surface actuelle et sont très altérées du fait des intempéries (gel, pluie) et de l'activité racinaire des végétaux. Enfin, l'allée menant au Pont du Potager semble avoir été supprimée relativement tôt, mais toutefois après 1831 puisqu'elle figure sur le plan cadastral napoléonien. Les données archéologiques montrent qu'elle n'a jamais été refaite. Au XIX^e siècle, certaines de ces allées ont été effacées du paysage, certaines ont été partiellement reprises avec du mortier blanc lissé, et d'autres ont été restaurées avec du calcaire concassé¹⁴, mais la plupart d'entre elles ont été conservées et entretenues avec leur béton de caillles d'origine. Certaines allées, comme celle longeant la rive gauche de la Rivière anglaise – mais il se peut qu'il y en ait d'autres au sein du domaine – ont été restaurées une seconde fois, avec un radier de fragments de brique et un revêtement en calcaire concassé damé. Il est toutefois difficile de préciser la date de cette restauration (XIX^e ou XX^e siècle).

Les plantations

Bien que ce ne soit pas l'objet de notre intervention, quelques fosses de plantation datées stratigraphiquement du XVIII^e siècle ont pu être mises en évidence. D'un point de vue typologique, ces fosses à fond plat et à parois subverticales sont comparables à celles rencontrées sur d'autres sites de jardins du XVIII^e siècle. Celles repérées dans les sondages effectués au bord du Grand Lac témoignent de la plantation de bouquets d'arbres et d'arbustes agrémentant le pourtour du lac au XVIII^e siècle, apparaissant à la fois sur le plan-projet de Bélanger et sur le plan cadastral napoléonien. Deux grandes fosses de plantation ont également été identifiées dans le sondage recoupant la rivière souterraine, effectué à proximité de l'écluse. Elles correspondent de toute évidence à la plantation de la masse boisée figurant dans ce secteur sur le plan cadastral de 1831, mais qui n'existe plus aujourd'hui.

Un nouvel équilibre hydrogéologique

Les campagnes de fouille 2014 et 2015 ont également permis de glaner des informations sur le fonctionnement hydrogéologique du sous-sol de la vallée, dont tout laissait penser qu'il avait été remanié artificiellement au XVIII^e siècle. Aussi pouvons-nous confirmer que la superficie du fond tourbeux a été totalement décapée préalablement à l'aménagement du parc. Une couche de calcaire concassé a ensuite été répandue sous la bonne terre rapportée en surface afin d'assurer le drainage interne du sol et ainsi garantir la pérennité des futures plantations (fig. 4). Cette sous-couche drainante, où l'eau pouvait circuler librement en profondeur, et sur laquelle reposent les murs de rives des structures hydrauliques, communiquait directement avec la nappe d'eau du Grand Lac d'un côté, et avec le lit de la Juine de l'autre. Grâce au principe des vases communicants, l'eau s'équilibrait à la même hauteur dans les deux plans d'eau. Ainsi les concepteurs du parc de Méréville avaient visiblement une connaissance très fine des processus hydrogéologiques à l'œuvre localement. Grâce à la conception de solutions techniques intelligentes, adaptées et pérennes, ils ont su gérer l'eau présente en abondance sur le site, et ainsi transformer une ancienne tourbière en parc d'agrément à la mode. Partant d'un équilibre naturel initial – une zone humide – ils ont cherché à « faire avec » plutôt que « contre » l'eau. Et à la suite de travaux de terrassement considérables, ils sont parvenus à créer un jardin parfaitement drainé aux multiples plans d'eau alimentés en permanence par les écoulements naturels captés et guidés. Aujourd'hui nous n'avons qu'une vague compréhension de cet équilibre artificiel créé au XVIII^e siècle. Des recherches plus poussées permettraient de parfaire notre compréhension de l'édifice, car il s'agit bien d'un édifice, avec une partie apparente (le végétal, l'eau, les allées, les constructions), et une partie souterraine destinée à assurer la pérennité du jardin, et dont nous n'avons fait qu'effleurer la réalité lors des campagnes 2014 et 2015.

CONCLUSION

Les résultats de ces recherches montrent encore une fois qu'avec des méthodes et une grille de lecture adaptées, l'archéologie est en mesure d'apporter des éléments de connaissance et de compréhension inédits sur le passé d'un jardin et son évolution au cours du temps. Les campagnes de fouille 2014 et 2015 ont permis d'éclairer quasiment toutes les questions posées en amont sur les modalités techniques et esthétiques de la mise en œuvre des aménagements hydrauliques réalisés au XVIII^e siècle dans le parc de Méréville. Quelques questions subsistent, mais les éléments tangibles mis au jour devraient permettre d'alimenter l'étude de restauration confiée à l'Agence Larpin, Architecte en Chef des Monuments Historiques. Croisés avec les résultats de l'étude hydro-écologique menée en parallèle, nous espérons qu'ils contribueront à une réhabilitation intelligente de ce fragment de paysage, subtil et fragile édifice constitué d'éléments artificiels et naturels, et, du fait de sa double protection Monument Historique et Zone Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique, cumulant des contraintes patrimoniales, écologiques et réglementaires, dont la résolution est aujourd'hui un véritable défi à relever. Le parc de Méréville est de l'un des rares exemples conservés en France de ce style de jardin emblématique de la fin du XVIII^e siècle. Le Conseil départemental de l'Essonne, et notamment sa chargée de projet, Stéphanie Bécher, et le jardinier en chef du domaine, Patrice Gagé, à l'origine des nombreuses études et actions de valorisation menées sur le site, en ont pris toute la mesure.

NOTES

1 > « Fabrique de jardin g.n.f. Petite construction de jardin comportant un espace intérieur, servant de ponctuation à la promenade en ménageant des vues et en offrant au promeneur un lieu de repos à l'abri des intempéries. [...] les fabriques empruntent leur décor à l'architecture de différentes époques ou parties du monde, ou illustrent des thèmes philosophiques, littéraires ou religieux. » (Bénétière Marie-Hélène, *Jardin, Vocabulaire typologique et technique*, Paris, 2000).

2 > Celles-ci sont nombreuses, très diversifiées, et ont été finement étudiées par Nicole Gouiric, historienne des jardins (Gouiric Nicole, *Le parc de Méréville, Synthèse historique pour le projet de restauration*, vol. 1 et 2, Conseil Général de l'Essonne, novembre 2003 et ead., *Le parc de Méréville, La promenade : cheminements et points de vue, Étude historique complémentaire pour servir au projet de restauration*, vol. 1 et 2, Conseil Général de l'Essonne, janvier 2006).

3 > Cette partie naturellement accidentée du parc abrite plusieurs sources. On sait d'ailleurs qu'au XVIII^e siècle, le propriétaire fait rechercher des sources dans son parc afin de les conduire dans la rivière au moyen de canaux souterrains (Gouiric N., *Le parc de Méréville, Synthèse historique...*, op. cit., p. 49).

4 > Chaux ayant des propriétés hydrauliques naturelles, produite à Senonches en Eure-et-Loire.

5 > N. Gouiric, *Le parc de Méréville, Synthèse...*, op. cit., p. 56-57.

6 > Büttner Stéphane, Étude d'échantillons de mortier provenant du domaine départemental de Méréville (Essonne) : rapport d'étude, Centre d'études médiévales Saint-Germain, Auxerre, décembre 2014. Büttner Stéphane, Étude d'échantillons de mortier provenant du domaine départemental de Méréville (Essonne) : rapport d'étude, Centre d'études médiévales Saint-Germain, Auxerre, novembre 2015.

7 > Cette photographie provient d'un ensemble de photographies acquis récemment par les Archives départementales (AD) de l'Essonne pour le compte du Conseil départemental de l'Essonne. Un fac-similé de ce document se trouve actuellement dans les bureaux de Patrice Gagé, jardinier en chef du domaine de Méréville.

8 > Mortier hydraulique artificiel contenant de la poudre et/ou des petits fragments de tuiles broyées, inventé par les Romains et utilisé sans interruption par les maçons jusqu'à l'invention du ciment au XIX^e siècle.

9 > D'après les données de fouille, la nappe d'eau du Petit Lac se situait environ 0,50 m plus bas que celle du Grand Lac.

10 > Fabrique dessinée par Hubert Robert et construite à l'est du Grand Lac suite à l'agrandissement de ce dernier au début des années 1790. Elle abritait une grotte d'où jaillissait de l'eau amenée par un aqueduc qui prenait sa source dans la Juine plusieurs kilomètres en amont du parc. Sa façade d'origine, de style néoclassique, a été déplacée en 1897 dans le parc du château de Jeurre (Essonne), où elle est encore.

11 > Allimant Anne, *Le parc de Méréville II*, Service Régional de l'Archéologie d'Ile-de-France, février 1996, p. 29 et ill. 46.

12 > Ces petits galets marins ornaient toutes les allées mais aussi l'intérieur des grottes artificielles qui parsèment le parc. Ils étaient extraits d'une carrière de poulingue située à 2 km en aval du parc près du moulin de Boigny.

13 > Au XVIII^e siècle, les mortiers hydrauliques sont désignés dans la littérature technique comme des « ciments ».

14 > D'après l'étude d'un ensemble de tessons prélevés dans ce niveau, ces réfections en calcaire concassé pourraient dater de la première moitié du XIX^e siècle, probablement à l'époque où le Comte de Saint Roman, propriétaire du domaine de 1824 à 1844, restaure le parc afin de l'ouvrir au public. Cette datation a été assurée par Fabienne Ravoire, Ingénieure chargée de recherche à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Centre Île-de-France) et spécialiste en céramologie médiévale et moderne (XI^e-XIX^e siècle).